

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

Offre valable du **1^{er} juin au 31 juillet 2013 inclus** dans les magasins participants pour tout achat d'un produit Sony porteur d'une des offres présentées dans cette brochure⁽¹⁾.

Pour recevoir votre remboursement, envoyez votre dossier de participation complet en suivant les étapes expliquées ci-dessous :

1

CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE

<http://www.sony.fr/nos-promotions>

entre le 01/06/2013 et le 15/08/2013 inclus.

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE

- Complétez le formulaire d'inscription en ligne (sans oublier vos coordonnées bancaires émanant d'une banque domiciliée en France, votre adresse email servant au suivi de votre remboursement).
- Imprimez votre formulaire contenant votre code de participation unique (ou recopiez sur papier libre si vous n'avez pas d'imprimante) une fois la saisie terminée.

2

CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER

avec les éléments ci-dessous :

- Le **formulaire de participation rempli avec vos coordonnées** complètes ainsi que votre code de participation unique.
- Le **code-barres original** à 13 chiffres commençant par 49 ou 33 ainsi que le **numéro de série original** commençant par S suivi de 10 caractères de votre produit Sony (à découper sur le carton d'emballage conforme à l'exemple ci-contre).
- L'original ou la photocopie de votre preuve d'achat de votre produit Sony concerné par l'offre, datée entre le 01/06/13 et le 31/07/13, en entourant la date d'achat ainsi que la référence du produit concerné par l'offre.



3

ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

- Envoyez votre dossier complété sous pli suffisamment affranchi à votre charge, de préférence en recommandé avec AR, avant le 16 AoÛt 2013 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

OFFRE SONY XXXX – Jusqu'à 100€ remboursés
CUSTOM PROMO N°XXXXXX
13102 ROUSSET CEDEX

Merci de remplacer les XXX dans l'adresse par le numéro de l'opération concernée inscrit à l'intérieur de ce dépliant.
Pour toutes questions, appelez au 0970 805 100 (numéro non surtaxé depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h. Rappelez le numéro d'opération présent à l'intérieur de ce dépliant.

(1) Retrouvez l'intégralité des modalités sur le site www.sony.fr/nos-promotions.

Les conditions d'utilisation de vos données sont détaillées sur le site http://www.sony.fr/pages/privacy/Privacy_statement_fr_FR.html ou pourront vous être renvoyées sur simple demande à Sony Europe Limited, Da Vinci-laan 7 - D-1, 1355 Zaventem, Belgique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.

Vous recevrez votre remboursement de 30, 50 ou 100€ TTC dans un délai de 6 à 8 semaines environ à réception de votre dossier papier complet, sans que ce délai n'engage Sony France.

Offre valable du 1^{er} novembre au 31 décembre 2012 inclus, réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France Métropolitaine (Corse comprise), Monaco et DOM-TOM, détentrices d'un compte bancaire domicilié dans une banque française, limitée à deux demandes par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC).

Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période.

Sony®, "make.believe", "Cyber-shot", "α" et "Handycam" sont des marques déposées de Sony Corporation, Japon. Le symbole "α" se prononce Alpha.

Sony Europe Limited, société de droit étranger, immatriculée auprès du "Registrar of Companies for England and Wales" n° 2422874 dont le siège social est The Heights, Brooklands, Weybridge, Surrey, KT13 0XW, Royaume-Uni ; succursale Sony France, RCS Nanterre 390 711 323, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France.

SONY
make.believe

du 1^{er} juin
au 31 juillet 2013

jusqu'à

100€
remboursés
sur une sélection
de produits photo
et vidéo Sony*

SONY
make.believe

opération n°24681

Sony reprend votre ancien appareil photo

100€ remboursé

sur votre hybride NEX-3N ou NEX-5R
sur reprise de votre ancien appareil photo⁽¹⁾

ou **50€ remboursé**
sur votre NEX sans reprise de votre ancien appareil photo



Pourquoi choisir un hybride Sony ?

- ◆ **Qualité** : Découvrez la qualité d'image reflex et profitez d'un rendu performant même en très faible lumière
- ◆ **Simplicité** : Utilisez votre hybride aussi simplement qu'un compact et amusez-vous à prendre des photos créatives
- ◆ **Compacité** : Glissez votre hybride dans votre poche et emmenez-le partout avec vous

⁽¹⁾ Tous types d'appareils photos acceptés.

jusqu'à

100€ remboursé

sur une sélection de reflex

opération n°24679



100€
remboursé sur les références
SLT-A65V, SLT-A77V

50€
remboursé sur les références
SLT-A37, SLT-A57, SLT-A58

jusqu'à

50€ remboursé

sur une sélection de caméscopes

opération n°24676



50€
remboursé sur le caméscope
HDR-PJ220

30€
remboursé sur le caméscope
HDR-CX220

opération n°24677

jusqu'à

30€ remboursé

sur une sélection de compacts



30€
remboursé sur les références
DSC-WX200, DSC-WX300,
DSC-HX50/HX50V, DSC-HX300

20€
remboursé sur les références
DSC-WX60, DSC-WX80

Pourquoi choisir un HX50 ?

- ◆ **Précision** : Certains détails méritent d'être vus. Il est l'appareil photo le plus compact au monde avec un **zoom 30X**⁽²⁾!
- ◆ **Partage** : Profitez du Wifi intégré pour poster vos meilleurs clichés
- ◆ **Performance** : Modes automatiques ou réglages manuels, à vous de choisir

⁽²⁾ Selon une étude Sony du 15 avril 2013, sur la base de produits grand public sur le marché des compacts avec zoom x30.